

Arrondissement de Saint-Claude (39200)

Réunion d'école publique

Domaine – Définir les missions de l'École

Fiche n°02

Sujet – Quelles doivent être les missions de l'École, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?

Regret: le débat est trop compartimenté. Comment travailler la continuité école/collège dans ce cadre ?

Les parents doivent avoir une part sur l'éducation élémentaire des enfants (l'école ne peut pas tout résoudre)

Recherche d'une cohérence éducative entre parents et enseignants.

Nécessité d'une plus grande proximité entre les parents et l' école:

- **créer des structures spéciales pour renforcer ce lien en direction des familles qui fuient l'école (médiation)**
- **consolider les structures existantes (assistances sociales, psychologues scolaires.....)**

Inclure dans la scolarité obligatoire une formation au métier de parents.

Proposer des écoles à taille humaine où l'enfant n'est pas perdu.

Définir un savoir minimum commun national, européen...(Savoir Minimum InterCulturel)

Apprentissage d'un esprit critique par rapport au savoirs hors école qui nous inondent (télévision, publicité...)

Recentrage sur un socle culturel et de connaissances communes et développement des outils de compréhension du monde.

L'école doit conserver, développer le lien avec le concret, le réel, la vie vraie (lien avec les activités locales et les partenariats) pour développer le socle commun.

Échange entre enseignants dans les équipes éducatives et échanges d'enseignants entre les différents pays de la communauté européenne.

Donner du temps aux enseignants pour développer ces projets, y compris sur les congés.

Repenser le temps de travail de l'enseignant (hors présence des enfants mais dans le temps scolaire)

Relance accompagnée de la politique des cycles.

Domaine – Faire réussir les élèves

Fiche n°13

Sujet – Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?

Continuer l'expérience des Cp renforcés en la généralisant éventuellement à toutes les classes. En créant plus de postes que de classes.

Dégager du temps pour la concertation, la préparation de la classe, la gestion de l'hétérogénéité.

Ne pas négliger les sensibilités des élèves (toutes les matières doivent effectivement être enseignées)

Présence d'un enseignant spécialisé par école, tuteur de l'équipe éducative.

Avoir des réseaux d'aides complets.

Prévoir les dotations nécessaires aux déplacements des enseignants spécialisés.

Urgence dans le milieu rural en lien avec les mouvements de population issus des ZEP vers le rural.

Revaloriser des rémunérations des personnels spécialisés.

Développer les structures CMPP.

Intégration des problèmes liés à la gestion de l'hétérogénéité et à la grande difficulté dans la formation initiale.

Stages plus longs pour les PE 2 dans les écoles pour une implication renforcée au sein des équipes éducatives.

La prise en compte des enfants en difficultés doit se faire en priorité dans la classe.

Regrets concernant la modification de la formation CAPSAIS qui perd en quantité et en qualité.

Redonner une place reconnue à l'équipe enseignante par rapport aux décisions d'orientation.

Au collège:

Développer les parcours individuels diversifiés. Rétablir les passerelles avant la fin de troisième. Un tronc commun pour le collège avec des parcours différenciés par ailleurs en fonction des profils et des aptitudes rencontrés (encadrement par des personnels spécialisés si besoin)

Revaloriser les filières techniques et manuelles.

Domaine – Faire réussir les élèves

Fiche n°15

Sujet – Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?

Revalorisation des travaux d'intérêt général : sanction/réparation

Redonner des droits aux enseignants en matière de sanction : élaborer une échelle de sanctions officielle.

Soutien de la hiérarchie dans les décisions prises et les situations conflictuelles difficiles.

Créer une journée des devoirs de l'enfants.

Education d'une conscience morale. Faire en sorte que les connaissances par rapport aux règles soient mises en application dans la vie quotidienne. Expliciter, dialoguer, faire comprendre la nécessité de ces dernières, en impliquant les enfants dans leurs constructions.

L'équipe pédagogique doit être cohérente quant à l'application des règles en vigueur.

Il en va de même pour les autres partenaires éducatifs.